



Genève, le 18 août 2020
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse

Rentrée scolaire 2020

Ce lundi 24 août, plus de 78'000 élèves et 7100 enseignant-e-s reprendront le chemin de l'école. Depuis plusieurs années, la hausse constante des effectifs des élèves s'accélère, puisque nous aurons atteint en 2025 les chiffres prévus pour 2030. Cette croissance représente un double enjeu pour le département: les bâtiments scolaires et les besoins financiers.

La croissance des effectifs touche l'école primaire depuis plusieurs années (+948 élèves en 2020 par rapport à 2019) et dès 2021, c'est le cycle d'orientation qui sera également concerné. Cela nécessite de prévoir de nouveaux établissements scolaires. L'exercice est rendu d'autant plus difficile que la croissance des effectifs s'accélère. Or, la construction d'un bâtiment scolaire prend au moins dix ans à Genève, notamment en raison du manque de terrains disponibles, des nombreuses oppositions et de la lourdeur des processus administratifs. Sur le site de Bernex, par exemple – où s'est tenue la conférence de presse –, un cycle d'orientation supplémentaire et un bâtiment pour les filières santé et social (CFPSa/CFPSo) devaient voir le jour en 2025: on parle aujourd'hui de 2028.

Ainsi, parallèlement aux projets en cours et ralentis, il faut trouver des solutions, comme augmenter les capacités d'accueil des bâtiments actuels, installer des pavillons provisoires, rationaliser l'utilisation des bâtiments, les rendre polyvalents en développant la mixité des filières ou déplacer des élèves.

Les conditions de la rentrée

Lors du vote du budget 2020, le DIP n'a pas obtenu les postes nécessaires pour faire face à la forte hausse des effectifs au primaire et au spécialisé, ainsi que pour répondre à des impératifs pédagogiques.

Par conséquent, il a fallu faire des choix, comme reporter l'introduction de l'informatique au collège et rendre possible le financement de la 3e période d'éducation physique en 10e CO par des réallocations. Des mesures d'économies ont dû être prises au CO (-28,5 ETP) et à l'ESII (-45 ETP) pour réallouer des moyens au primaire et au spécialisé.

Il a été décidé de diminuer des dégrèvements et d'aligner certaines grilles horaires de l'ESII sur ce qui se fait dans d'autres cantons, l'objectif étant de ne pas toucher aux conditions d'enseignement et d'apprentissage (nombre d'élèves par classe). Ainsi, à l'EP et au CO, la rentrée s'effectuera dans des conditions semblables à celles de l'année dernière.

En revanche, on observe une péjoration à l'ESII, qui se traduit par un certain nombre de cours

qui auront des effectifs supérieurs aux normes habituelles. Cette situation est essentiellement due aux effets de la crise du COVID, dont l'impact est particulièrement marqué dans ce degré d'enseignement. En effet, il y a eu moins de réorientations à l'issue de la première année que ce que l'on observe habituellement. Davantage d'élèves que prévu sont restés au collège et à l'ECG, au détriment des filières d'apprentissage en voie duale. De surcroît, plus de jeunes ayant réussi leur CFC ont décidé de ne pas entrer sur le marché du travail et de poursuivre leur formation.

Afin de tenir compte de la fermeture des écoles ce printemps, des mesures particulières sont mises en place les premières semaines et des soutiens spécifiques seront proposés aux élèves qui en auront besoin. De plus, des plans de continuité sont prévus pour assurer l'enseignement au cas où il ne pourrait être donné totalement en classe.

Les nouveautés de la rentrée

Le nouveau dispositif Sport-Art-Etudes – avec une grille horaire allégée pour permettre de concilier une activité sportive ou artistique avec les exigences de l'école – se déploie dans tous les cycles d'orientation et dans deux établissements du secondaire II (CECG Mme de Staël et CEC Nicolas-Bouvier).

Les élèves de 10e année LC du CO ont pour la première fois pu choisir un profil "Sciences appliquées" (SA), seul un profil "Langues" existant auparavant. Plus de la moitié des élèves de 10e LC ont opté pour cette possibilité, soit plus de 360 élèves.

Pour gagner en lisibilité et pour rappeler que ce sont avant tout des structures scolaires, les structures de l'enseignement spécialisé ont été rebaptisées: dorénavant, on parle de "classes intégrées" (CLI) pour les structures se trouvant dans un bâtiment du primaire ou du CO et d'"écoles de pédagogie spécialisée" (ECPS) pour les structures se situant en site propre.

Enfin le Livre à l'école, véritable politique transversale du département, qui vise à favoriser l'accès au livre à l'ensemble des élèves, sera renforcée dès septembre 2020, notamment grâce à l'extension de l'offre Silence on lit! Cette démarche de valorisation du livre se veut complémentaire aux travaux en cours sur le numérique. Le principe de Silence on lit! est simple: 15 minutes de lecture quotidienne en silence pour tous les membres d'une école; les cours s'arrêtent et tout le monde lit. Silence on lit! a déjà été expérimenté dans les trois degrés d'enseignement et les écoles concernées ont constaté une amélioration du climat scolaire. Trente établissements se sont déjà annoncés partants avant même le lancement officiel du programme.

L'absence de nouveaux postes, à laquelle s'est rajoutée la crise du COVID, a mis le système en difficulté, alors qu'il est déjà sous tension en temps normal. "Il a fallu un engagement maximum des équipes de direction dans les établissements scolaires, des directions générales et du secrétariat général pour pouvoir assurer la rentrée", souligne la conseillère d'Etat Anne Emery-Torracinta. "Je tiens à les remercier toutes et tous."

Néanmoins, dans un contexte sanitaire encore incertain et alors que le nombre d'élèves va continuer à augmenter ces prochaines années, il est illusoire d'imaginer que le DIP pourra assurer sa mission auprès des élèves sans moyens supplémentaires et poursuivre les projets nécessaires pour l'avenir de l'école genevoise.

- [Dossier de presse](#)

Pour tout complément d'information: M. Pierre-Antoine Preti, secrétaire général adjoint chargé de la

communication, DIP, T. +41 22 546 69 68 ou +41 79 754 25 90; pierre-antoine.preti@etat.ge.ch.